

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE, session 2024

La Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Christine NEAU-LEDUC

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Gestionnaire logistique, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE, au titre de l'année 2024 :

Madame LIER Monique, IGR HC, présidente, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
Monsieur LOSA Nicolas, IGR, vice-président, Université Sorbonne Nouvelle, Paris.
Monsieur MAKOUR Abed, IGR HC, expert, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
Madame LE BAIL-ROUCHOUSE Catherine, IGE CN, suppléante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 26 août 2024

La Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC



**Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services**

Julien BENINI